

78^{ème} session du Comité régional pour la région de l'Asie du Sud-Est, 13-15 octobre 2025.

9.8 Déclaration de Delhi sur le renforcement des soins de santé primaires en tant qu'élément clé pour parvenir à la couverture sanitaire universelle (SEA/RC76/R3)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants, chères/chers collègues,

Le Conseil International des Infirmières salue l'engagement ferme pris dans la Déclaration de Delhi en faveur du renforcement des soins de santé primaires comme fondement de la réalisation de la couverture sanitaire universelle dans la région de l'Asie du Sud-Est.

Nous soulignons que la profession infirmière est indispensable à la réalisation de cet objectif. Les infirmières constituent le groupe de professionnels de santé le plus important au niveau mondial et dans cette région, elles sont souvent le premier – et parfois le seul – point de contact dans les établissements de soins de santé primaires. Sans un personnel infirmier solide et bien soutenu, la promesse de la couverture sanitaire universelle restera hors de portée.

Le rapport de l'OMS sur l'état des soins infirmiers dans le monde en 2025 et le rapport du CII sur les soins infirmiers et les soins de santé primaires en 2024 soulignent cette réalité. Il est prouvé que l'investissement dans les infirmières améliore l'accès, l'équité et les résultats en matière de santé, en particulier dans les zones rurales et isolées mal desservies. À cette fin, nous appelons les États membres à mettre en œuvre les Orientations stratégiques mondiales pour les soins infirmiers et obstétricaux et à aligner leur action nationale sur ses quatre domaines d'action : l'éducation, l'emploi, le leadership et la prestation de services.

En outre, le rapport du CII intitulé « *Caring for Nurses Strengthens Economies* » (*Prendre soin des infirmières pour une économie plus forte*) confirme le retour économique des investissements dans les soins infirmiers, grâce à l'amélioration de la résilience des systèmes de santé et au développement social.

Les progrès doivent être délibérés et transformateurs. Les infirmières doivent être habilitées à exercer un rôle de leadership, les infirmières en chef devant se voir accorder l'autorité, les ressources et l'influence nécessaires pour façonner les politiques à tous les niveaux. Les systèmes éducatifs doivent se développer et innover pour répondre à la demande croissante tout en maintenant les normes de qualité les plus élevées. Parallèlement, des cadres réglementaires solides sont essentiels pour protéger le public, faire respecter les normes professionnelles et permettre une prestation de services efficace et flexible. Enfin, les infirmières doivent être soutenues afin de pouvoir exercer pleinement leur formation et leur expertise au sein d'équipes multidisciplinaires de soins de santé primaires maximisant ainsi leur contribution aux résultats en matière de santé et à la résilience du système.

En résumé, la réalisation de la CSU par le biais des soins de santé primaires nécessite non seulement une volonté politique, mais aussi des investissements audacieux dans les soins infirmiers.

Merci.

Liens

- La Journée internationale des infirmières 2024 a pour thème : [« Nos infirmières. Notre avenir. Le pouvoir économique des soins »](#)
- La Journée internationale des infirmières 2025 a pour thème : [« Nos infirmières. Notre avenir. Prendre soin des infirmières pour une économie plus forte »](#)
- [Soins infirmiers et soins de santé primaires – Vers la réalisation de la couverture sanitaire universelle](#)